

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 18 décembre, 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 18 DÉCEMBRE 2018 À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
LYNNE LACHAPELLE
LYNN NOËL
SYLVAIN LA FRANCE
HENRI CHAMBERLAIN
CRAIG GABIE

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à cette période de questions, Monsieur le président présente l'ordre du jour;

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du Budget 2019
- 1.5 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
- 1.6 Avis de motion – L'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2019.
- 1.7 Période de questions
- 1.8 Levée de l'assemblée

2019-12-295

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-12-296

1.4 ADOPTION DU BUDGET 2019

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Sylvain La France
et résolu

QUE la Municipalité de Kazabazua adopte le Budget 2019 tel que présenté.

SOMMAIRE BUDGET 2019

	BUDGET 2019	BUDGET 2019
REVENUS		

TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	1 109 117 \$	1 112 045 \$
TOTAL SUR UNE AUTRE BASE	255 269 \$	277 803 \$
TOTAL TAXES	1 364 386 \$	1 389 848 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	14 478 \$	15 943 \$
TOTAL TRANSFERTS	213 429 \$	267 516 \$
TOTAL SERVICES RENDUS	50 830 \$	50 900 \$
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	16 060 \$	25 160 \$
TOTAL AMENDES ET PÉNALITÉS	250 \$	30 \$
TOTAL INTÉRÊTS	15 000 \$	15 000 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	21 800 \$	15 000 \$
TOTAL REVENUS	1 696 233 \$	1 779 397 \$
CHARGES		
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	396 294 \$	491 857 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	246 751 \$	254 749 \$
TOTAL TRANSPORT	515 324 \$	497 900 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	308 726 \$	337 935 \$
TOTAL SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0.00	0.00
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVE	114 853 \$	116 934 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	105 575 \$	97 268 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	6 090 \$	655 \$
TOTAL CHARGES	1 693 613 \$	1 797 298 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	2 620 \$	-17 901 \$
TOTAL FINANCEMENT		
TOTAL FINANCEMENT	87 189 \$	0 \$
TOTAL INVESTISSEMENT	17 000 \$	14 377 \$
TOTAL EXÉDENT FONCTIONNEMENT AFFECTÉ	-101 569 \$	-32 278 \$
TOTAL AFFECTATIONS	-84 569 \$	-17 901 \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCA	-2 620 \$	17 901 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$

ADOPTÉE

2019-12-297
1.5

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
et résolu

QUE le conseil adopte le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 tel que présenté
Sous le document numéro PT192021.

ADOPTÉE

2019-01-298
1.6

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2019-024 « CONCERNANT L'IMPOSITION DES
TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 »**

Avis de motion est par la présente donné par Sylvain La France qu'un règlement portant
le numéro 2019-024 « *Concernant l'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier
2019* », sera déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement est déposé au conseil
L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

1.7

PÉRIODE DE QUESTIONS

1.8

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 19h30.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

